



COMMUNAUTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE (SADC)

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES

Contexte

Composée actuellement de 15 États membres, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) abrite une population d'environ 250 millions de personnes et enregistre un PIB cumulé de USD 467,3 milliards (2006). Elle vise globalement à réaliser la croissance et le développement économique et, à cette fin, à renforcer l'intégration régionale et à la fonder sur les principes de la démocratie et du développement équitable et durable. Elle invite les ressortissants des pays de la région réunissant les conditions voulues à se porter candidats aux postes suivants :

1. Poste : Fonctionnaire Programme – Investissements – Classement du poste : 7

Objet principal du poste

Faciliter la réalisation des objectifs de l'annexe 1 du Protocole de la SADC sur la finance et l'investissement (PFI), veiller à ce que les programmes d'action concernant l'investissement livrent des résultats concrets et apporter son concours à la mise en œuvre des décisions et des recommandations du Sous-comité de l'investissement.

Domaines clés de résultats

- Apporter son concours à l'exécution du Programme d'action régional pour l'investissement et l'élaboration d'un Cadre directif de la SADC pour l'investissement afin de régler les obstacles à l'investissement et à améliorer le climat des investissements dans la SADC.
- Assurer la mise en œuvre du Plan d'action pour les investissements afin de renforcer la coopération entre les agences de promotion des investissements de la SADC (API) et le Mécanisme d'évaluation par les pairs des API et suivre l'observation des critères déterminant la facilité de l'activité économique dans la région.
- Apporter son concours à l'organisation des réunions et des activités du Sous-comité de l'investissement de la SADC en préparant la documentation à présenter à ces réunions et en rédigeant leurs comptes rendus.
- Maintenir et actualiser la base de données sur les régimes d'investissement dans la SADC.

- Rédiger des documents de recherche, des notes conceptuelles, des documents stratégiques qui seraient requis pour soutenir les travaux en matière de d'investissement, notamment celles qui cherchent à accroître la visibilité.
- Faciliter les recherches sur les politiques d'investissements dans la région et, notamment, les termes de référence des études, veiller à ce que les fonds requis pour ces études soient suffisants et suivre leur exécution.

Exigences du poste

Diplômes

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (Bac+3 minimum) en économie, en droit d'investissement, en économie internationale ou dans une discipline apparentée.
- Un diplôme supérieur spécialisé constituerait un avantage.

Expériences

- Justifier de 5 ans d'expériences dans au moins un des domaines suivants : élaboration de politiques économiques ; facilitation et promotion de l'investissement ; droit d'investissement ; intégration régionale.
- Bien connaître les enjeux de l'intégration économique régionale et les conditions et le climat des investissements, de préférence en Afrique australe.
- Des expériences professionnelles acquises au sein d'une API constituerait un avantage.

2. Position: Fonctionnaire Programme – Questions sanitaires et phytosanitaires (SPS)— Classement du poste 7

Objet principal du poste

Faciliter le renforcement des capacités régionales en matière de questions SPS de sorte qu'elles soutiennent le commerce durable des produits alimentaires et agricoles.

Domaines clés de résultats :

- Élaborer des stratégies régionales en matière SPS visant à promouvoir la protection des végétaux, la santé animale et la sécurité sanitaire des aliments.
- Mieux faire connaître les mesures SPS qui sont appliquées à l'égard des produits échangés dans la SADC, dans la région tripartite, en Afrique et sur les marchés mondiaux et encourager une plus forte participation de la part du secteur privé et de l'industrie aux activités de la SADC intéressant les questions SPS.
- Faciliter et suivre la mise en œuvre de l'annexe SPS du Protocole commercial de la SADC et l'Accord SPS de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

- Faciliter la communication et les consultations entre les États membres à propos des mesures en cours d'élaboration ou d'application, lorsqu'elles sont de nature à entraver ou à nuire au commerce entre les États membres.
- Faciliter la tenue des consultations qui seraient nécessaires de concert avec les membres du Comité de coordination SPS de la SADC et les Comités SPS nationaux, créés en vertu de l'article 14 de l'annexe SPS du Protocole commercial, autour des activités de coopération technique et institutionnelle afin de régler les problèmes spécifiques que susciteraient les mesures SPS et qui seraient susceptibles d'affecter le commerce entre les États membres.
- Faciliter la promotion des mesures visant à accroître la transparence des mesures SPS, notamment l'application des dispositions relatives à la transparence que comportent l'Accord SPS de l'OMC qui ont été transposées dans l'annexe SPS du Protocole commercial.
- Encourager la conduite de consultations régionales en vue de définir des positions communes à l'égard des questions SPS débattues dans des enceintes multilatérales ou internationales telles que le Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC, les comités de la Commission du *Codex Alimentarius*, la Convention internationale sur la protection des végétaux (CIPV), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et d'autres forums internationaux et s'occupant de la sécurité sanitaires des aliments et de la santé des humains et des végétaux.
- Faciliter le renforcement des capacités en matière de SPS par le biais de la coopération et de la collaboration avec des organisations pertinentes.

Exigences du poste

Diplômes

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (Bac+3 minimum) en sciences biologiques, sciences alimentaire, agriculture ou autres discipline apparentée.
- Un diplôme d'études approfondies constituera un avantage.

Expériences

- Justifier d'un minimum de 5 ans d'expériences en matière de SPS à un niveau de cadre supérieur.
- Posséder les connaissances voulues à propos des travaux du Codex, du CIPV, de l'OIE, etc.
- La connaissance des travaux du Comité SPS de l'OMC constituera un avantage.
- Maîtrise de l'anglais oral et écrit. La connaissance du français ou du portugais constituera un avantage.